



Midi Corrèzien
Communauté de communes

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 41
Représentés : 6
Votants : 47
Pour : 47
Contre : 0
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 26 du mois de juillet à 16 heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle du foyer rural Pierre DEMARTY – 19190 BEYNAT, sous la présidence de M. Alain SIMONET, Président.

Date de convocation : 20 juillet 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Christian DERACHINOIS a été désigné secrétaire.

Étaient présents les conseillers titulaires suivants :

Alain SIMONET, Denis PINSAC, André ALRIVIE, Michèle LAQUIEZE, Bernard REYNAL, Bernard LARBRE, Patricia GRAFFEUIL, Yolande BELGACEM, Ghislaine DUBOST, Jean-Pierre LARIBE, Jean - Michel MONTEIL, Christelle CANTALOUBE, Pierre MILY, Arnaud REYNIER, Jean-Paul DUMAS, Sabine SABATIER, Vincent LEDOUX, Michel CHARLOT, Nelly GERMANE, Gérard LAVASTROU, Laurent BRESSY, Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Yves NOYER, Jean BOUYSSOU, Christophe LISSAJOUX, Christophe CARON, Isabelle SEGUY, Isabelle VIRONDEAU, Caroline DU MAS DE PAYSAC, Yves POUCHOU, Jean-Louis ROCHE, Olivier LAPORTE, Éric CISCARD, Philippe LONGUEVILLE, Nathalie LABORDE, Laurent PUYJALON, Roselyne POUJADE

Étaient présents les conseillers suppléants suivants : Vincent LAROCHE, Laurent BOISSARIE, Jean-Paul CHAPPOUX

Étaient représentés les conseillers titulaires suivants : Francis CANARD par Bernard LARBRE, Dominique CAYRE par Ghislaine DUBOST, Gabriel BARRADE par Jean-Pierre LARIBE, Danielle BESSE par Christelle CANTALOUBE, Nathalie DURANTON par Alain SIMONET, Hervé BONAUD par Christophe CARON

Étaient excusés les conseillers suivants : Guy CHASSAGNE, Jérôme MADELEINE, Nicolas TARDIF, Dominique PERRIER

DÉLIBÉRATION N°2022-86 : MODIFICATION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES (CTG)

Par délibération n° 2019-72 du 24 mai 2019, le conseil communautaire a approuvé la signature d'une Convention Territoriale Globale de services aux familles avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze pour la période 2019-2022.

Cette convention permet, à partir d'un diagnostic tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés en interne et en externe (habitants, associations, collectivités territoriales, etc.):

- d'identifier les besoins prioritaires de la communauté de communes ;
- de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- d'optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur le territoire.

La Convention Territoriale Globale repose sur un principe de co-pilotage du projet afin de :

- Mieux prendre en compte la réalité et la diversité des besoins des familles
- Renforcer le partenariat pour une meilleure cohésion sociale
- Optimiser les ressources aujourd'hui mobilisées dans la mise en œuvre des projets sociaux du territoire
- Favoriser la cohérence des interventions institutionnelles en rendant plus visible et plus lisible la politique et les différents outils de mise en œuvre, dans une démarche innovante.

La convention prévoit un comité de pilotage, composé de représentants de la Caf et de la communauté de communes, chargé de :

- assurer le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention
- contribuer à renforcer la coordination entre les deux partenaires
- veiller à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné
- porter une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

Par délibération n°2020-84 du 28 juillet 2020, le conseil communautaire a désigné les membres de ce comité de pilotage CTG.

Cependant, dans la perspective de l'évaluation de cette première convention, de la préparation de la prochaine contractualisation 2023-2028 et afin de tenir compte de la nouvelle méthodologie d'élaboration plus collaborative, il est proposé de modifier ce comité de pilotage pour intégrer des élus et partenaires supplémentaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

Rue Emile Monbrial- 19120 Beaulieu-sur-Dordogne
Tél : 05.55.84.31.00
E-mail: contact@midicorrezien.com

Envoyé en préfecture le 04/08/2022

Reçu en préfecture le 04/08/2022

Affiché le



ID : 019-200066769-20220726-D2022_86COMICTG-DE

➤ **DE DÉSIGNER** membres du comité de pilotage CTG les conseillers suivants :

- *BESSE Danièle*
- *CANTALOUBE Christelle*
- *CARON Christophe*
- *CAVARROT Rosie*
- *CAYRE Dominique*
- *DUBOST Ghislaine*
- *LAPORTE Olivier*
- *LAQUIÈZE Michèle*
- *MONTEIL Jean-Michel*
- *REYNAL Bernard*
- *SABATIER Sabine*

Publié le **5/08/2022**

Le Président,
Alain SIMONET

Envoyé en préfecture le 04/08/2022

Reçu en préfecture le 04/08/2022

Affiché le

Reçu
Levallois

ID : 019-200066769-20220726-D2022_86COMICTG-DE